



Fiche de donnée de sécurité

Super huile pénétrante

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Super huile pénétrante
Référence	TNDS8005
Famille du produit	Mélange
Usage recommandé	Pénétrant.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Fabricant	Shrader Canada Limited, 830 Progress Court, Oakville, ON, L6L 6K1, +1.905.847.0222, www.shradercanada.com
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC, +1.613.996.6666, Operation hours: 24/7

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du SGH

Aérosols inflammables - catégorie 2; Gaz sous pression - gaz comprimé; Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2A; Danger par aspiration - catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH



Danger

Aérosol inflammable.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Réceptacle sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Réceptacle sous pression : ne pas perforer ni brûler, même après usage.

Bien se laver les mains et la peau après avoir manipulé.

Porter des gants de protection.

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Identificateur du produit : Super huile pénétrante

FDS No.: TNDS8005

Date de préparation le 30 septembre, 2015

Page 01 de 09

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Ne PAS faire vomir.

En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Garder sous clef.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F

Éliminer le contenu/récipient en conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange:

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Distillat de pétrole, fraction intermédiaire hydrotraitée	64742-46-7	60 - 100	
Gaz de pétrole liquéfiés	68476-85-7	10 - 30	
2-Butoxyéthanol	111-76-2	1 - 5	
Ethylbenzene	100-41-4	0.1 - 1.0	
Xylène (mélange d'isomères)	1330-20-7	0.5 - 1.5	

Notes

Concentrations sont exprimées en % volume/volume.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Déplacer la victime à l'air frais. Si elle ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle.

Appeler un médecin immédiatement.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. En cas d'irritation cutanée consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste consulter un médecin.

Ingestion

NE JAMAIS rien administrer par la bouche à une victime qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. NE PAS FAIRE VOMIR. Boire deux verres d'eau. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau. Appeler immédiatement un centre antipoisons ou un médecin.

Identificateur du produit : Super huile pénétrante

FDS No.: TNS8005

Date de préparation le 30 septembre, 2015

Page 02 de 09

Commentaires sur les premiers soins

Obtenir des conseils/des soins médicaux si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Inconnu.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Instructions particulières

Sans objet.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Petit feu : le dioxyde de carbone ou de la poudre chimique Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu qui ne fuient pas.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau direct.

Dangers spécifiques du produit

Aérosol inflammable. le produit vaporisé projette une flamme au contact avec une source d'inflammation. les vapeurs sont plus lourdes.

Peut franchir une distance importante vers une source d'inflammation et causer un retour de flamme vers une fuite ou un récipient ouvert.

ce contenant peut exploser s'il est chauffé.

Oxydes de carbone. oxydes de soufre corrosifs; oxydes de nitrogènes corrosifs et comburants; anhydrides phosphoriques corrosifs. et autres composés organiques non identifiés.

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Soyez très prudent. Combattre le feu à une distance sûre ou un endroit protégé.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser un équipement mis à la terre et antidéflagrant.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éliminer la chaleur et les sources d'ignition comme les étincelles, les flammes nues, les surfaces chaudes et les décharges d'électricité statique. Installer des affiches « Défense de fumer ». Garder les récipients bien fermés s'ils sont inutilisés ou vides. Les précautions suivantes constituent des pratiques exemplaires : éviter de respirer le produit; éviter tout contact cutané et oculaire; se laver les mains après la manutention. Éviter le contact cutané répété ou prolongé avec le produit ou avec de l'équipement et des surfaces contaminés. Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique. Conteneurs de ce matériau pouvant contenir des résidus dangereux lorsque « vidé ».

Ne pas utiliser sur des véhicules chauds.

Identificateur du produit : Super huile pénétrante

FDS No.: TNSD8005

Date de préparation le 30 septembre, 2015

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, sec, bien ventilé. Stocker à une température ne dépassant pas 40°C.

Conserver hors de la portée des enfants.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH® TLV®		OSHA PEL	
	TWA	STEL [C]	TWA	Valeur plafond
Ethylbenzene	20 ppm A3	Non établie	100 ppm	Non établie
Diéthanolamine	1 mg/m3 A3	Non établie	15 mg/m3	Non établie
2-Butoxyéthanol	20 ppm A3	Non établie	240 mg/m3	Non établie
Xylène (mélange d'isomères)	100 ppm A4	150 ppm A4	435 mg/m3	Non établie
Glycérine	Non établie	Non établie	5 mg/m3 (R)	Non établie

(Glycérine)

OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis. R = Fraction respirable.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Aérer suffisamment pour maintenir la concentration des particules en suspension dans l'air sous la valeur TLV. Aération générale devrait être suffisante dans des conditions d'utilisation normales. On recommande une aération locale si le produit est vaporisé ou utilisé dans un espace restreint ou si la valeur TLV est excédée. De l'air de compensation doit toujours être fourni pour maintenir en équilibre l'air échappé.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Lunettes de protection avec écrans latéraux lentilles de contact ne doivent pas être portées, ils peuvent affraver la blessure.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Aménager une douche et un poste d'urgence pour le lavage des yeux.

La sélection de l'équipement protecteur personnel varie selon les conditions d'utilisation.

Polychloroprène, caoutchouc de nitrile.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives. Si la TLV est dépassée, un respirateur approuvé par le NIOSH est conseillé.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Aérosol incolore claire.
Odeur	Pétrole
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Sans objet
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	>= 100 °C
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet (liquide).

Identificateur du produit : Super huile pénétrante

FDS No.: TNS8005

Date de préparation le 30 septembre, 2015

Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	> 1
Densité relative (eau = 1)	0.825 à 15 °C
Solubilité	Négligeable dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	< 8 centistokes à 40°C (cinématique)
Autres informations	

COV %	24.5
Projection de flamme	< 100 cm retour de flamme
Classification NFPA	Aérosol, niveau 3

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucun risque de polymérisation dangereuse.

Stabilité chimique

Stable aux températures et pressions ambiantes.

Risque de réactions dangereuses

Inconnu.

Conditions à éviter

Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition.

Matériaux incompatibles

Risque accru d'incendie et d'explosion en contact avec : agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique).

Produits de décomposition dangereux

Dioxydes de carbone, oxydes de soufre et d'azote, oxydes de phosphore. Et autre composé organique non déterminés.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Les renseignements présentés ci-dessous s'appliquent au produit original, à moins d'indications contraires.

Voies d'exposition probables

Inhalation.

Contact avec la peau.

Contact oculaire.

Ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Ethylbenzene	~ 4000 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	3500 mg/kg (rat)	15380 mg/kg (lapin)
Diéthanolamine	> 0.4 ppm (rat) (6-hour)	680 mg/kg (rat femelle)	8180 mg/kg (lapin)
2-Butoxyéthanol	450 ppm (rat femelle) (4	530 mg/kg (rat femelle)	400-500 mg/kg (lapin)

Identificateur du produit : Super huile pénétrante

FDS No.: TNDS8005

Date de préparation le 30 septembre, 2015

	heures d'exposition)		
Xylène (mélange d'isomères)	6350 ppm (rat mâle) (4 heures d'exposition)	3523 mg/kg (rat)	> 1700 mg/kg (lapin)
Glycérine	> 143 mg/m ³ (rat) (4 heures d'exposition)	27200 mg/kg (rat femelle)	23000 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation Cutanée

Irritant cutané modéré.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Irritant modéré.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Inhalation

À fortes concentrations les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, des nausées, des étourdissements, de la somnolence et de la confusion.

Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

L'ingestion de petites quantités lors d'une manutention normale ne devrait pas causer de blessure. Les symptômes peuvent comprendre des nausées, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée.

Danger par aspiration

Peut causer les lésions pulmonaires en cas d'aspiration, selon les propriétés physiques (p. ex. viscosité cinématique) et la famille chimique (hydrocarbures). Peut causer la mort.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – expositions répétées

Les études limitées qui sont disponibles ne permettent pas de tirer de conclusions.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé concernant la sensibilisation des voies respiratoires.

Aucun renseignement n'a été trouvé concernant la sensibilisation de la peau.

Cancérogénicité

Nom chimique	ACGIH®	CIRC	NTP	OSHA
Distillat de pétrole, fraction intermédiaire hydrotraitée	Non listée	Non listée	Non listée	Non listée
Gaz de pétrole liquéfiés	Non listée	Non listée	Non listée	Non listée
Ethylbenzene	A3	Groupe 2B	Non listée	Non listée
Diéthanolamine	A3	Groupe 2B	Non listée	Non listée
2-Butoxyéthanol	A3	Groupe 3	Non listée	Non listée
Xylène (mélange d'isomères)	A4	Groupe 3	Non listée	Non listée
Glycérine	Non listée	Non listée	Non listée	Non listée

(Ethylbenzene) CIRC : Groupe 2B – Peut-être cancérogènes pour l'humain.

(Diéthanolamine) CIRC : Groupe 2B – Peut-être cancérogènes pour l'humain.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

(Xylène (mélange d'isomères)) qui serait fœtotoxiques.

Effets d'interaction

Xylene's potential for liver toxicity is enhanced by the presence of other solvents including ethanol.

Aucune donnée n'a été recueillie sur: Développement de la progéniture, Fonction sexuelle et la fertilité, Effets sur ou via l'allaitement, Mutagénicité sur les cellules germinales, Effets d'interaction

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Identificateur du produit : Super huile pénétrante

FDS No.: TNS8005

Date de préparation le 30 septembre, 2015

Cette section n'est pas requise par l'OSHA.
Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

Écotoxicité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Persistance et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Contenu sous pression.

Ne pas percer, incinérer ou exposer à la chaleur lorsqu'elle est vide.

Éliminer conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro UN	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
Canadian TDG	UN1950	Aérosols	2.1	---
IATA (Air)	UN1950	Aerosols, inflammable	2.1	---
IMO (Marine)	UN1950	Aerosols	2.1	---

Dangers pour l'environnement Sans objet

Précautions spéciales concernant le transport Sans objet

Transport en vrac (aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC)

Sans objet

Autres informations ICAO/IATA PI Y203/203

L'exemption 'quantité limitée' peut être utilisée si l'emballage est en conformité avec du TMD, 49 CFR, du Code IMDG ou la réglementation de l'IATA.

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

LCPE - Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

(Ethylbenzene) Partie 1A.

Identificateur du produit : Super huile pénétrante

FDS No.: TNS8005

Date de préparation le 30 septembre, 2015

(2-Butoxyéthanol) Partie 1A.
(Xylène (mélange d'isomères)) Partie 1A.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

Autres listes réglementaires des É-U

CERCLA : Sans objet.

SARA Title III - Section 302 : Sans objet.

SARA Title III - Section 313 : Sans objet.

California Proposition 65. (Ethylbenzene)

Massachusetts Right To Know : Sans objet.

New Jersey Right To Know. (Gaz de pétrole liquéfiés). (Xylène (mélange d'isomères)). (Ethylbenzene). (2-Butoxyéthanol)

Pennsylvania Right To Know. (Ethylbenzene). (2-Butoxyéthanol). (Xylène (mélange d'isomères)). (Gaz de pétrole liquéfiés)

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 1 Inflammabilité - 4 Instabilité - 3

Selon : Gaz de pétrole liquéfiés

FDS préparée par Conformité Réglementaire

Numéro de téléphone 905.847.0222

Date de préparation le 30 septembre, 2015

Signification des abréviations ACGIH® = American Conference of Governmental Hygienists
CANUTEC = Canadian Transport Emergency Centre

CAS = Chemical Abstract Service

CCOHS = Canadian Centre for Occupational Health & Safety

CNS = Central nervous system

GESTIS = GESTIS Substance Database

HSDB® = Hazardous Substances Data Bank

IARC = International Agency for Research on Cancer

ICAO = International Civil Aviation Organization

IMDG = International Maritime Dangerous Goods Code

LC = Lethal concentration

LC = Lethal dose

NFPA = National Fire Protection Association

NTP = National Toxicology Program

OSHA = US Occupational Safety and Health Administration

PPM = Parts per million

RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances

STEL = Short term exposure limit

TDG = Transportation of Dangerous Goods Regulations (Canada)

TWA = Time weighted average

Références Material Safety Data Sheet from manufacturer.

CHEMINFO database. Canadian Centre for Occupational Health and Safety (CCOHS).

HSDB® database. US National Library of Medicine. Available from Canadian Centre for Occupational Health and Safety (CCOHS).

Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Accelrys, Inc. Available from Canadian Centre for Occupational Health and Safety (CCOHS).

ECHA - European Chemical Agency, Classification and Labelling Inventory

GESTIS Substance Database

OECD - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2015.

Avis Les informations contenues dans ce document sont offertes seulement comme un guide pour

Identificateur du produit : Super huile pénétrante

FDS No.: TNSD8005

Page 08 de 09

Date de préparation le 30 septembre, 2015

l'utilisation et la manipulation spécifique de ce produit et elles ont été préparées de bonne foi. Ces renseignements ne sauraient être considérés comme complets, et les méthodes et les conditions d'utilisation et de manipulation peuvent inclure d'autres considérations et des considérations supplémentaires. Aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, n'est accordée, et Shrader Canada Limitée ne peut en aucun cas être tenue responsable de dommages, de pertes, de blessures corporelles ou de dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation de la présente information.